

Chapitre 7

L'avenir de l'enseignement supérieur face à une décroissance de la population étudiante : enjeux pour les pouvoirs publics japonais et coréens

par

Akiyoshi Yonezawa* et Terri Kim**

Ce chapitre se penche sur l'avenir de la politique de l'enseignement supérieur au Japon et en Corée, au vu d'une évolution démographique rapide qui se caractérise par une population vieillissante, un taux de natalité bas et la saturation des marchés de l'enseignement supérieur suite au succès de la politique d'enseignement supérieur universel dans les deux pays. Cette analyse comparative du Japon et de la Corée peut également fournir quelques informations utiles pour d'autres pays de l'OCDE qui devront relever des défis démographiques à long terme similaires lorsqu'ils élaboreront les programmes de leur politique en matière d'enseignement supérieur.

* Center for the Advancement of Higher Education (CAHE), Université de Tohoku, Japon.

** Brunel University et Centre for Higher Education Research and Innovation (CHERI), Open University, Royaume-Uni.

7.1. Introduction

La Corée et le Japon ont atteint un niveau très élevé de participation à l'enseignement tertiaire initial. En 2005, 97 % des jeunes Coréens de 18 ans étaient diplômés de l'enseignement secondaire et 78.9 % de la cohorte d'âge entrant dans des établissements d'enseignement supérieur¹. La même année, au Japon, 97.5 % des jeunes de 15 ans entraient dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle et 76.2 % des jeunes de 18 ans entraient dans des établissements d'enseignement supérieur ou postsecondaire (MEXT, 2006).

Baisse de la fécondité et population vieillissante sont deux caractéristiques que l'on retrouve dans la plupart des pays de l'OCDE; et le Japon et la Corée ne font pas exception à la règle. Au Japon, en effet, le taux de natalité n'a cessé de baisser depuis le milieu des années 70 pour atteindre en 2004 le plus bas niveau jamais enregistré dans le pays (1.29 enfant). En Corée, le taux de fécondité total est tombé de 1.19 en 2004 à 1.08 en 2005, ce qui est le plus bas niveau enregistré dans le pays et l'un des plus bas du monde.

Le Japon et la Corée sont donc en première ligne pour ce qui est des effets simultanés de l'universalisation de l'enseignement supérieur et du vieillissement démographique. Les deux pays sont confrontés au défi de l'élaboration de politiques appropriées de l'enseignement supérieur dans un contexte de formidable évolution démographique. Le nombre de membres de la cohorte d'âge traditionnelle s'inscrivant dans l'enseignement supérieur a commencé à baisser en 1992 au Japon et en 2000 en Corée et, dans les deux pays, un nombre croissant d'universités et de collèges ont du mal à recruter un nombre suffisant d'étudiants pour remplir les quotas d'inscription de l'enseignement supérieur. Au Japon comme en Corée, la population étudiante décroît en raison de la baisse persistante de la fécondité, tandis que la proportion de la population adulte participant à l'apprentissage tout au long de la vie est encore relativement faible.

En dépit de nombreuses similitudes entre l'enseignement supérieur japonais et l'enseignement supérieur coréen, une comparaison de leur expérience respective a rarement été entreprise. Ce chapitre se penche sur l'avenir de la politique de l'enseignement supérieur au Japon et en Corée, au vu d'une évolution démographique rapide, qui se caractérise par une population vieillissante, un taux de natalité bas et la saturation de leurs marchés de l'enseignement supérieur suite au succès de leur politique d'enseignement supérieur universel. Il retrace l'histoire de l'enseignement supérieur dans les deux pays et décrit la situation actuelle, s'intéressant tout particulièrement au marché du travail pour les diplômés de l'enseignement supérieur; il analyse ensuite l'impact futur de l'évolution démographique sur les pratiques et les politiques en matière d'enseignement supérieur au Japon et en Corée et compare l'orientation future de leurs politiques en matière d'enseignement supérieur. Cette analyse comparative du Japon et de la Corée peut également fournir quelques informations utiles pour d'autres pays de l'OCDE qui devront relever des défis démographiques à long terme similaires lorsqu'ils élaboreront les programmes de leur politique en matière d'enseignement supérieur.

7.2. La voie vers un accès universel à l'enseignement supérieur

Avant la Seconde Guerre mondiale, le Japon avait déjà diversifié ses établissements d'enseignement supérieur, qui allaient des universités impériales à forte activité de recherche financées à l'aide de fonds nationaux aux universités privées, collèges et instituts polytechniques presque entièrement financés par le produit des droits de scolarité. En 1920, le taux de participation n'était que de 2.2 % (CCE, 2005a). Entre 1910 et 1945, le système coréen d'enseignement supérieur a été organisé et administré conformément au programme du gouvernement colonial japonais, l'enseignement supérieur public étant principalement réservé aux Japonais résidant en Corée. Les politiques d'enseignement supérieur du gouvernement colonial japonais limitaient strictement le nombre de Coréens ayant accès à l'enseignement supérieur; moins de 1 % de la jeunesse en âge de fréquenter les collèges recevait une forme quelconque d'enseignement supérieur (Henderson, 1968; Kim, 2001).

Après 1945, lorsque la Corée a recouvré son indépendance politique par rapport au Japon, l'enseignement démocratique mis en place initialement par le gouvernement militaire américain (entre 1945-1948 en Corée et entre 1945-1952 au Japon) a offert au peuple des possibilités accrues d'accès à l'enseignement supérieur. Dans les deux pays, l'enseignement supérieur n'a pas tardé à être considéré comme un facteur crucial d'ascension sociale et de développement national, même si l'accès à cet enseignement était encore réservé à une élite. La mise en place de programmes de licence sur quatre ans et de divers autres programmes de cycle court a élargi l'accès à l'enseignement supérieur au Japon comme en Corée. Les collèges privés créés par des missionnaires américains et des nationalistes coréens à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles ont également obtenu le statut d'établissements autorisés à délivrer des diplômes sanctionnant quatre années d'études universitaires et, au Japon comme en Corée, un grand nombre de nouveaux collèges et universités privés ont été créés.

Au Japon, les universités publiques et autres établissements d'enseignement supérieur ont maintenu les quotas d'inscriptions aux niveaux établis lors de leur création à la fin du XIX^e siècle afin de garantir la qualité de l'enseignement universitaire, et la demande d'enseignement supérieur public a toujours été supérieure à l'offre. Si le gouvernement a régulé le nombre des étudiants en autorisant les quotas fixes dans les universités publiques comme dans les universités privées, dans les collèges et les universités privés la régulation du nombre d'étudiants a varié d'une période à l'autre.

En Corée, le ministère de l'Éducation a également réglementé la création et l'expansion des universités privées aussi bien que des universités nationales. Notamment, au cours des années 70, il a contrôlé très étroitement les nouvelles nominations de professeurs, les programmes et les droits de scolarité, ainsi que les quotas d'inscription des étudiants établis pour chaque université au niveau ministériel (voir encadré 7.1). Au Japon et en Corée, cette forte gestion publique centralisée a contribué à l'apparition de la notion de modèle est-asiatique « d'état en développement ».

Entre 1947 et 1949, le Japon a connu un véritable baby-boom; après quoi, le taux de natalité et le taux de mortalité ont fortement baissé avec la mise en place, en 1948, de la Loi sur la protection eugénique qui a facilité l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, aux initiatives publiques et privées de planning familial et aux améliorations de la santé publique (JICA, 2003). En 2005, premier exemple de baisse de la population dans notre histoire moderne, le Japon avoisinait les 128 millions d'habitants dont plus de 62 millions

Encadré 7.1. Le système coréen d'enseignement supérieur

Le système coréen d'enseignement supérieur a été réorganisé et développé sous l'influence américaine après l'indépendance politique mais il reflétait encore de nombreux aspects de l'ancien style japonais de gouvernance. Le contrôle direct exercé par le ministère de l'Éducation sur l'enseignement supérieur public et privé est un bon exemple. Durant la phase d'expansion et de massification rapides de l'enseignement supérieur, le gouvernement (trois régimes militaires consécutifs entre 1961 et 1992) s'est efforcé d'empêcher les étudiants des universités de protester contre les politiques de gouvernement autocratique de la droite. Le gouvernement coréen a essayé non seulement de maîtriser le développement de l'enseignement supérieur mais également de réduire la demande. Durant cette période, la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur s'est focalisée sur la fonction pratique de l'enseignement universitaire pour le développement économique. Parallèlement à la mise en place à partir de 1962 des Plans économiques sur cinq ans, le ministère de l'Éducation a créé, en 1963, dix collèges techniques préuniversitaires destinés à former des techniciens pour l'industrie. Globalement, l'objectif de l'interventionnisme du gouvernement était à la fois économique et politique et reflétait le schéma de gouvernance (colonial) japonais. Indépendamment des différences entre établissements, l'uniformité était imposée dans l'enseignement supérieur tant public que privé. Aujourd'hui, par exemple, à l'exception de l'Université nationale de Séoul qui est régie par une ordonnance spécifique, toutes les universités nationales relèvent de la Loi sur l'éducation, supervisée par le ministère de l'Éducation. Ce qui signifie qu'aucune institution nationale n'a sa propre « charte ». Les établissements privés d'enseignement supérieur sont régis par la Loi sur les écoles privées qui met l'accent sur les règles et les restrictions plutôt que sur l'autonomie comme pendant la période coloniale.

Source : Kim (2001, pp.147-149).

de sexe masculin et plus de 65 millions de sexe féminin. Au Japon, le taux de natalité n'a cessé de baisser depuis le milieu des années 70.

Après l'armistice qui a mis fin à la guerre de Corée en 1953, ce pays a connu lui aussi un baby-boom. Puis, en 1961, le gouvernement coréen a conçu une politique explicite de régulation démographique et l'année suivante un programme national de planning familial a été mis en place dans le cadre du premier Plan quinquennal de développement économique. Sous ce régime, qui a été maintenu jusqu'au début des années 80, la population coréenne a augmenté régulièrement conformément aux besoins d'un développement économique rapide. Le programme mis en place par le gouvernement et respecté par la population a réduit rapidement le nombre moyen d'enfants par famille, qui est passé en Corée de près de six en 1960 à moins de deux en 1990 (Tedesco, 1996)² et, au cours de la dernière décennie, le taux de fécondité est resté inférieur au seuil de renouvellement des générations. En 2004, la population de la Corée a été estimée à près de 48 millions d'habitants également répartis entre les deux sexes (JICA, 2003, p. 6). Le taux de natalité, qui était de 1.08 enfant en 2005, est bien inférieur à la moyenne des pays membres de l'OCDE (1.6 à 1.7) et sensiblement inférieur au chiffre de 2.1 nécessaire au maintien de la population à son niveau actuel. L'indice synthétique de fécondité de la Corée est inférieur à celui du Japon (1.288) et bien inférieur à celui des États-Unis (2.04). Si cette tendance se poursuit, la population coréenne va tomber de 48.17 millions en 2005 à 39.48 millions à l'horizon 2050 (*The Korea Herald*, 2005; *Chosun Ilbo*, 2006)³.

Globalement, le succès des politiques de régulation démographique des deux pays associées à des aides aux familles, à des investissements importants dans le domaine éducatif et à une gestion de l'éducation d'un bon rapport coût/efficacité ont abouti à la mise en œuvre précoce d'un système universel d'enseignement (supérieur) et au développement économique rapide des deux pays.

Le boom démographique de l'après-guerre, qui est allé de pair avec un développement économique rapide et un accès accru à l'éducation, a conduit à une demande sociale générale d'enseignement supérieur. Les gouvernements japonais et coréens ont continué à réguler étroitement la création et l'expansion des universités privées mais aussi des universités publiques nationales et locales et à réguler le nombre des étudiants tant dans l'enseignement supérieur public que dans l'enseignement supérieur privé. Toutefois, un développement économique rapide et une demande croissante de main-d'œuvre hautement qualifiée les ont conduits à assouplir leur contrôle des quotas d'inscriptions dans l'enseignement supérieur et à autoriser les établissements privés d'enseignement supérieur à répondre à la demande du marché en matière d'enseignement supérieur, des années 60 jusqu'au milieu des années 70 au Japon et durant les années 80 en Corée.

En Corée, le ministère de l'Éducation a adopté une politique dite des « quotas de diplômés » qui a contraint l'université à se séparer d'une certaine partie de ses étudiants avant qu'ils passent leur diplôme. Cette politique a entraîné une augmentation du nombre des étudiants d'universités de 100 % entre 1980 et 1983. Durant cette période, de nombreux collèges nationaux de formation des enseignants sur deux ans et de collèges techniques ont été également convertis en universités d'enseignement sur quatre ans. Mais cette politique a été très impopulaire auprès des étudiants des universités, mais aussi des universitaires et des administrateurs et, quelques années plus tard, elle a dû être abrogée face aux pressions de l'opinion publique.

En dépit d'un nombre d'enseignants, de locaux et d'équipements à la traîne par rapport à l'augmentation du nombre des étudiants, c'est le secteur privé principalement qui a répondu à la demande croissante d'enseignement supérieur, les frais de scolarité étant pris en charge par les étudiants et leur famille. La qualité de l'environnement d'apprentissage, comme le nombre d'étudiants par enseignant, s'est dégradée dans un grand nombre d'universités et cette dégradation a été l'une des sources de l'activisme politique des étudiants à la fin des années 60 au Japon. En 1970, le gouvernement japonais a commencé à accorder des aides aux collèges et aux universités privés pour financer leurs dépenses de fonctionnement et, du milieu des années 70 jusqu'au milieu des années 80, il a à nouveau contrôlé étroitement les quotas d'inscriptions. Il a également mis en place un système non universitaire d'enseignement postsecondaire de courte durée sous la forme de collèges professionnels. Puis, à partir du milieu des années 80, pour répondre à la demande d'accès à l'enseignement supérieur de la deuxième vague de baby-boomers dans un contexte de prospérité économique, le gouvernement a commencé à assouplir son contrôle des quotas d'inscriptions. Même après que la population des jeunes de 18 ans a atteint un pic en 1992, le gouvernement a continué à autoriser la création de nouveaux collèges et de nouvelles universités dans le cadre du passage d'une politique de planification à une politique orientée vers le marché dans l'enseignement supérieur (Amano, 1997).

Dans les années 90, l'évolution globale vers des politiques néolibérales, telles que l'introduction de la flexibilité sur le marché du travail, la privatisation et un état « allégé »

coordonnant la concurrence du marché, a commencé à se faire sentir au Japon et en Corée, conduisant à une modification de leurs politiques en matière d'enseignement supérieur. En Corée, le gouvernement a maintenu jusqu'en 1995 des réglementations strictes pour la gouvernance des universités, la création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, les critères d'admission et le nombre d'étudiants pour chaque institution. Mais, en 1995, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur avait atteint 55.1 %, ce qui signifie, selon la définition de Martin Trow (Trow, 2000), que la Corée n'était plus dans la phase d'un enseignement supérieur de masse et qu'elle avait atteint le niveau d'un enseignement supérieur universel. En 1995, le gouvernement coréen a mis en place une politique de dérégulation et aboli les quotas d'inscriptions. Un grand nombre de nouvelles petites universités privées ont été créées dans des régions situées en dehors de la zone métropolitaine de Séoul.

Entre 1945 et 2000, l'enseignement supérieur coréen est passé de 19 établissements et près de 8 000 étudiants à 352 établissements et nettement plus de 3 millions d'étudiants⁴. En 2005, le Japon comptait 1 194 universités et collèges préuniversitaires pour plus de 3 millions d'étudiants inscrits avec, de surcroît, près de 700 000 étudiants inscrits dans 2 973 collèges professionnels (MEXT, 2006). En valeur absolue, les universités et les collèges ont aujourd'hui suffisamment de places pour accueillir tous les candidats souhaitant suivre un enseignement supérieur, même si la concurrence pour intégrer ces établissements d'enseignement supérieur qui s'adressent à une élite continue d'être sévère. Mais l'enseignement supérieur est actuellement confronté à une baisse de la demande due à l'évolution démographique observée dans les deux pays.

7.3. Déclin d'une population vieillissante et saturation des marchés étudiants traditionnels

Selon *L'état de la population mondiale 2004* des Nations Unies, les pays dans lesquels la chute de la fécondité est la plus rapide sont essentiellement situés en Asie (Nations Unies, 2004). Le Japon arrive nettement en tête avec une population qui vieillit rapidement et un taux de natalité qui reste bas, et la Corée semble lui emboîter le pas (tableau 7.1).

Tableau 7.1. **Tendances démographiques en Corée et au Japon**

	Population (milliers)				
	1950	2005	2015	2025	2050
Japon	83 625	128 085	127 993	124 819	112 198
Corée	18 859	47 817	49 092	49 457	44 629

Source : *L'état de la population mondiale 2004*, Nations Unies.

Toutefois, les perspectives à long terme d'évolution démographique semblent plus spectaculaires pour la Corée que pour le Japon (tableau 7.2). Bien que le taux annuel moyen de changement semble insignifiant sur 20 ans, il est probable qu'à l'horizon 2045-2050 il sera de -0.65 pour la Corée et de -0.49 pour le Japon.

Les changements qualitatifs de la structure par âge des deux populations sont plus importants encore. Le tableau 7.3 indique l'évolution dans le temps de la proportion de chaque groupe d'âge. À l'horizon 2050, plus de 50 % de la population japonaise aussi bien que coréenne devrait avoir plus de 60 ans.

Tableau 7.2. **Taux annuel moyen de changement démographique, Corée et Japon**

	Taux annuel moyen de changement (%)				
	1995-2000	2000-2005	2010-2015	2020-2025	2045-2050
Japon	0.25	0.17	-0.07	-0.30	-0.49
Corée	0.77	0.44	0.22	0.03	-0.65

Source : *L'état de la population mondiale 2004*, Nations Unies.

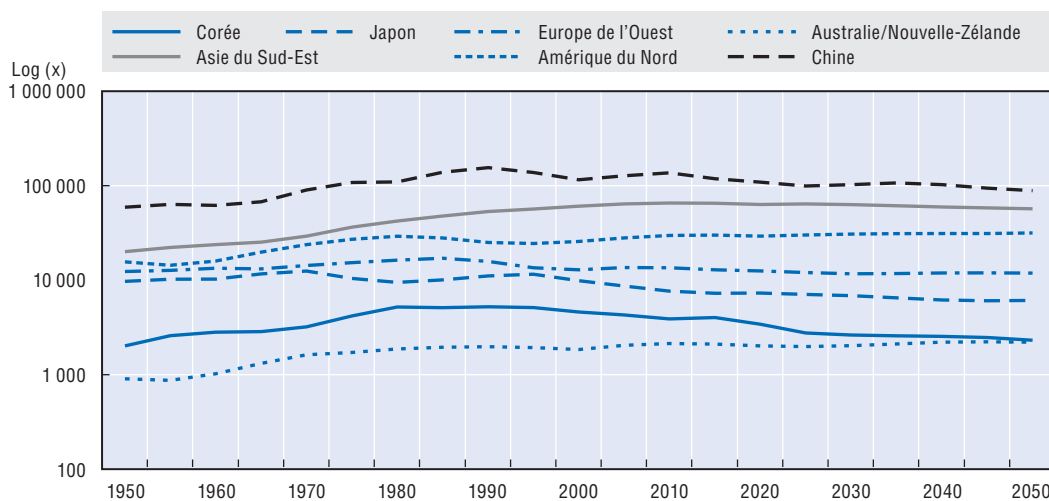
Tableau 7.3. **Changements de la structure par âge de la population, Corée et Japon**

	2005				2050			
	Groupes d'âge				Groupes d'âge			
	0-14	15-59	60+	80+	0-14	15-59	60+	80+
Japon	14.0	59.7	26.3	4.8	13.4	44.9	41.7	15.3
Corée	18.6	67.7	13.7	1.4	12.0	46.8	41.2	13.0

Source : *L'état de la population mondiale 2004*, Nations Unies.

Ces changements démographiques des cohortes d'âges auront un impact important sur le marché étudiant traditionnel et donc sur l'avenir des systèmes d'enseignement supérieur. Le graphique 7.1 montre que les pays qui connaîtront la baisse continue et durable la plus notable de leur population de jeunes de 18-23 ans seront le Japon, la Corée et la Chine. Le Japon et la Corée ont vu leur population de jeunes de 18 ans commencer à baisser en 1993 et 2003 respectivement, et ont continué à enregistrer un déclin de leur population de jeunes et un accroissement de leur population de seniors.

Étant donné l'évolution du profil démographique décrite ci-dessus, on s'attend désormais à la disparition dans dix ans de 30 % des écoles primaires coréennes. Conséquence de la baisse du taux de natalité, à l'horizon 2020 on enregistrera

Graphique 7.1. **Estimation de tendances pour la population des 18-23 ans**

Source : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat des Nations Unies, *L'état de la population mondiale 2004*, Nations Unies et *World Urbanization Prospects: The 2003 Revision*, <http://esa.un.org/unpp>.

360 000 inscriptions de moins dans les établissements d'enseignement supérieur coréens; ainsi, une centaine d'établissements devraient fermer leurs portes d'ici 2020 (Chosun Ilbo, 2003)⁵.

Le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT) a également mis en garde contre le fait qu'en 2007 l'intégralité des besoins en programmes d'enseignement supérieur sur deux ans et quatre ans seront couverts par les quotas d'étudiants fixés par le gouvernement. Au Japon, en 2005, plus de dix universités nationales avaient fusionné et le gouvernement avait établi des directives pour la fermeture des universités privées.

Globalement, la saturation des marchés étudiants traditionnels et les crises qui secouent les établissements privés d'enseignement supérieur devraient s'intensifier dans les deux pays. En Corée, l'offre d'enseignement supérieur commence à être supérieure à la demande. La Corée compte actuellement plus de 200 universités de quatre ans et environ 160 collèges préuniversitaires; en 2003, on a enregistré un déficit de 85 000 nouveaux étudiants, ce qui s'est traduit par le plus faible taux d'admission jamais enregistré. Au Japon, l'enseignement supérieur privé est également confronté à une situation d'offre sérieusement excédentaire. En 2005, 160 des 542 universités proposant un enseignement sur quatre ans (soit 29.5 %) et 158 des 383 collèges préuniversitaires (soit 41.3 %) n'utilisaient pas les quotas d'inscriptions attribués par le gouvernement (Promotion and Mutual Aid Corporation for Private Schools of Japan, 2006).

7.4. Lier l'offre d'enseignement supérieur à la demande du marché du travail

Lier l'offre d'enseignement supérieur à la demande du marché du travail est en soi un défi. La globalisation de l'économie, l'internationalisation de l'enseignement supérieur et les changements qui affectent les infrastructures de la société et des économies nationales en général génèrent également des défis qu'il convient de relever. En Corée, la réforme de l'enseignement supérieur n'a pas été à la hauteur des changements structurels qui ont affecté l'économie nationale et créé une forte demande de travailleurs intellectuels hautement qualifiés. Désormais, la Corée est confrontée à la nécessité d'améliorer la qualité de son enseignement supérieur et de valoriser ses ressources humaines pour répondre aux exigences d'une économie globale du savoir et offrir les compétences requises sur le marché du travail des entreprises transnationales.

Au Japon, MEXT s'est efforcé d'encourager des changements structurels dans l'enseignement supérieur en développant les programmes de 2^e et 3^e cycle, en particulier dans l'enseignement professionnel. Le Japon n'a encore qu'un petit nombre d'étudiants de 2^e ou de 3^e cycle : 1.62 pour 1 000 habitants en 2000, contre 3.86 aux États-Unis, 2.72 au Royaume-Uni et 3.70 en France (CCE, 2005b). Mais l'offre d'enseignement de 2^e ou de 3^e cycle, qui n'a pas utilisé tout son potentiel de réponse aux besoins de l'industrie en matière de valorisation des ressources humaines, est déjà excédentaire. Le nombre total des inscriptions représente 91.3 % du quota fixé par le gouvernement pour les programmes de 2^e ou de 3^e cycle. Les inscriptions dans les facultés de droit, créées en 2004 comme un nouveau type d'enseignement professionnel de 2^e ou de 3^e cycle, n'ont représenté que 92.7 % du quota fixé par le gouvernement (PMACPSJ, 2006).

Étant donné l'offre excédentaire d'enseignement supérieur et la montée du chômage parmi les diplômés de l'université au Japon et en Corée, la valeur de l'enseignement supérieur a été mise en cause.

En Corée en 2004, la proportion des jeunes chômeurs, diplômés ou non de l'université, était estimée à 7.9 % pour un taux de chômage moyen de la population de 3.5 %. En 2005, le nombre des jeunes (entre 15 et 29 ans) a diminué de 1.95 million par rapport à l'année précédente tandis que le nombre des seniors (plus de 65 ans) augmentait sur la même période d'un peu plus de 2 millions. Mais le nombre des moins de 30 ans ayant un emploi a baissé de 1.88 million en 2005 par rapport à l'année précédente (SERI, 2005)⁶. En dépit d'un nombre croissant de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, la Corée souffre d'un déficit de main-d'œuvre de qualité dans le secteur manufacturier et dans d'autres secteurs techniques. Dans les universités, le nombre des étudiants candidats aux filières scientifiques et technologiques est tombé de 43 % en 1997 à 27 % en 2001 (Science and Technology Policy Institute, 2003). L'inadéquation entre l'employabilité des diplômés de l'université et la demande du marché du travail est particulièrement grave dans les disciplines scientifiques et technologiques. En 2004, elle était de 41.1 % pour les titulaires de diplômes universitaires en sciences naturelles et le taux de chômage des titulaires de diplômes universitaires en ingénierie était de 23.2 % (KEDI, 2004). Globalement, le développement rapide de l'enseignement supérieur a conduit les chefs d'entreprises à exprimer leur inquiétude quant à la qualité des diplômés de l'université⁷. Dans le même temps, le nombre des salariés de plus de 50 ans a augmenté de manière spectaculaire, représentant en 2005 le chiffre le plus élevé jamais enregistré (26.2 % de l'emploi total), signe que la société coréenne vieillit rapidement, et d'aucuns craignent que les travailleurs jeunes ne puissent, à eux seuls, répondre à une demande économique qui évolue (SERI, 2005).

Au Japon, la reprise économique récente a atténué le problème de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur (en mars 2006, le taux de chômage des 15-24 ans était de 10.9 % pour les hommes et de 8.6 % pour les femmes, et celui des 25-34 ans était de 5.5 % pour les hommes et de 5.6 % pour les femmes alors que le taux de chômage moyen était de 4.1 %)⁸, bien que l'on s'interroge depuis longtemps sur la valeur des diplômes de l'enseignement supérieur, en particulier à cause du taux de rétention dans l'enseignement supérieur japonais qui était, en 2000, le plus élevé du monde (94 %) (OCDE, 2002).

Dans le même temps, les pressions en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement de 2^e et 3^e cycle et de l'éducation tout au long de la vie sont de plus en plus grandes dans les deux pays. Mais, comme le montre le tableau 7.4, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur pour la cohorte d'âge des 30-39 ans est très faible en Corée, comparé aux autres pays de l'OCDE. En effet, pour les 30-39 ans, la moyenne de l'OCDE est de 5 %, et le Royaume-Uni arrive en tête avec 16 %. Pour les plus de 40 ans, la moyenne de l'OCDE est de 2 % et, là encore, le Royaume-Uni arrive en tête avec 8 %.

Tableau 7.4. **Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, par âge, Corée**

	Collèges et universités			Écoles d'enseignement supérieur	
	16-19	20-29	30-39	20-29	30-39
1998	22.8	21.8	1.7	1.2	0.7
2000	27.4	24.3	2.3	1.5	0.9
2002	31.0	26.2	2.8	1.6	1.0
2004	32.9	27.0	2.6	1.7	1.1

Source : MOEHRD; *Statistical Yearbook of Education*.

De surcroît, le taux de participation à la formation professionnelle des adultes (7.8 %) est beaucoup plus faible en Corée que dans d'autres pays de l'OCDE (par exemple, 40 % au Royaume-Uni, 35 % aux États-Unis et 30 % en Allemagne). Au Japon, l'apprentissage tout au long de la vie est sous-développé du fait d'une longue tradition de formation en entreprise (Yonezawa et Kosugi, 2006).

En Corée, la contribution des ressources humaines à la croissance économique a régressé en raison d'une modification de la structure économique et de la féminisation rapide des industries de services peu spécialisées et mal rémunérées (« low-wage, low-skill ») en particulier dans les dix dernières années. De plus, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres économies est-asiatiques en développement rapide, en Corée la contribution de l'éducation à la croissance économique sur la période 1984-94 a effectivement diminué en dépit d'une amélioration de la productivité économique globale (Collins et Bosworth, 1996). Selon les économistes, le principal moteur de la croissance économique rapide de la Corée serait un apport massif de main-d'œuvre. Sur la période 1963-2000, la contribution de la main-d'œuvre a été de 33.4 %, alors que celle de l'éducation n'a été que de 4.0 %. Aux États-Unis, sur la même période, la contribution de l'éducation à la croissance économique a été de 13.2 % (Kim et autres, 2002).

Dans les deux pays, l'un des enjeux du futur sera l'efficacité avec laquelle les économies sauront utiliser les femmes titulaires de diplômes de 1^{er} cycle et, plus généralement, le capital humain féminin. Alors que le taux de participation des femmes à l'enseignement supérieur et leur taux d'obtention de diplômes ont sensiblement augmenté au cours des dix dernières années, les économies japonaise et coréenne ont encore bien du mal à tirer parti de ce capital humain formé.

En Corée, la participation des femmes à l'enseignement supérieur a continué à progresser. Selon les chiffres de l'Office national des statistiques, en 2006, 25.4 % des Coréennes sont titulaires d'un diplôme universitaire et 80.8 % des femmes de la cohorte d'âge sont inscrites dans des établissements d'enseignement supérieur (NSO, 2006). Les taux de participation des Coréennes aux examens de 1^{er} cycle des facultés de sciences naturelles et d'ingénierie sont également relativement élevés. Le nombre de femmes titulaires de diplômes dans ces domaines rapporté à la population des femmes de 24 ans était en 1998 de 4.9 %, ce qui est supérieur aux taux enregistrés dans d'autres pays d'Asie, en Allemagne ou aux États-Unis (NSF, 2002).

Mais, globalement, en dépit d'un taux identique de participation à l'enseignement supérieur, les femmes en Corée n'ont pas mêmes les opportunités d'emploi que les hommes. De manière générale, elles ont une difficulté structurelle à mener des carrières professionnelles qui s'inscrivent dans le long terme.

Le taux de participation des femmes à l'activité économique a progressé régulièrement depuis 1965 (37.2 %). En 2006, une femme sur deux de plus de 15 ans (50.9 %) participe à l'activité économique. On estime à 42 % la proportion des femmes ayant un emploi, et en 2006 le nombre de femmes exerçant une profession libérale ou ayant un poste de direction générale était de 183 600, soit une augmentation de 15 700 par rapport à l'année précédente. Néanmoins, l'inégalité entre les sexes persiste dans le schéma global de l'emploi en Corée; ainsi, 13.2 % seulement des universitaires et 19.2 % des docteurs en médecine sont des femmes (National Statistical Office, 2006). La plupart des Coréennes ayant un emploi travaillent dans des industries de services peu qualifiées et ont des contrats temporaires ou de courte durée. Les femmes sont plus susceptibles de travailler

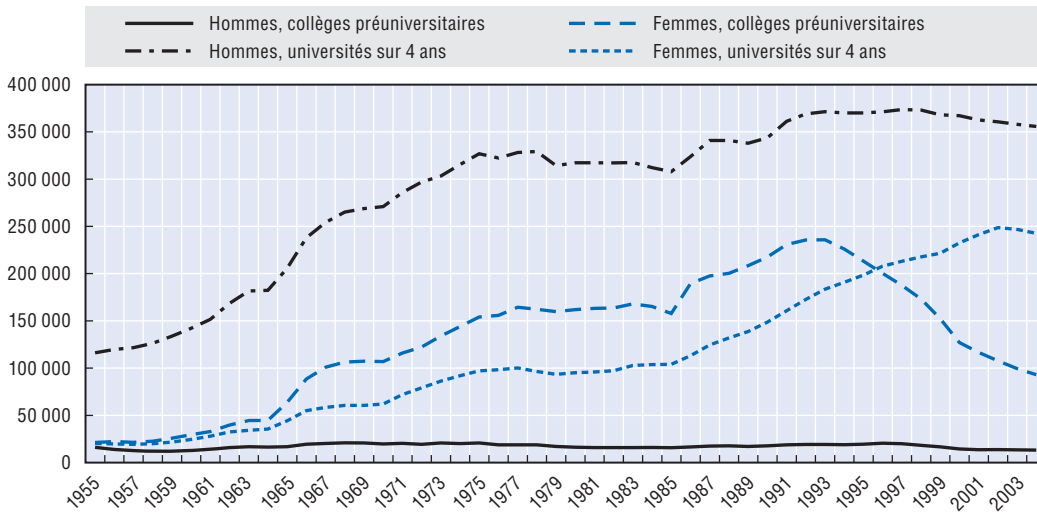
dans des petites ou moyennes entreprises où bien souvent elles n'ont aucune protection sociale. Les femmes interrompent plus souvent un emploi à plein-temps que les hommes, pour cause de grossesse, d'accouchement et de garde des enfants. Il convient de noter que la durée d'un emploi à plein-temps tend à être plus court pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur que pour des femmes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire (SERI, 2003a). Il n'existe pas de politique prévoyant les mêmes perspectives de carrière pour les femmes d'un peu moins de 40 ans revenant sur le marché du travail après une interruption. Le taux moyen d'activité des femmes ayant suivi un enseignement universitaire était de 55.8 % en 2004, autrement dit bien inférieur à la moyenne de l'OCDE (78.4 %) et c'était l'un des plus faibles de la zone de l'OCDE (Korean Women's Development Institute, 2005). On observe également une disparité de revenu de fait entre les hommes et les femmes et leurs possibilités d'avancement professionnel sont inégales⁹.

Au Japon, le système du collège universitaire a grandement influencé le taux de féminisation de l'enseignement supérieur. En 1955, les étudiants de sexe masculin représentaient 43 % des inscriptions dans des collèges préuniversitaires. Mais pendant la période de développement rapide de l'enseignement supérieur, dans les années 60 et le début des années 70, les femmes sont devenues progressivement plus nombreuses que les hommes dans les collèges préuniversitaires et le taux de participation des étudiants de sexe masculin est tombé à 11.9 % en 1975 (graphique 7.2)¹⁰. L'une des raisons de cette situation était l'inégalité de traitement sur le marché du travail japonais entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement supérieur. De manière générale, les entreprises avaient pour politique de recruter des hommes titulaires d'un diplôme universitaire sanctionnant quatre années d'études pour des postes futurs d'encadrement et des femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou diplômées d'un collège universitaire pour des postes administratifs. Mais la Loi sur l'égalité de traitement dans l'emploi, votée en 1986, a interdit toute discrimination liée au sexe. Avec l'élargissement des possibilités d'emploi pour les femmes titulaires d'un diplôme universitaire sanctionnant quatre années d'études, les femmes se sont dirigées vers ces universités plutôt que vers les collèges préuniversitaires. Elles ont maintenu cette préférence même pendant la récession économique des années 90, et le nombre de femmes inscrites dans des collèges préuniversitaires a fortement chuté, situation qu'est venu aggraver le déclin de la population des jeunes de 18 ans.

Toutefois, ces tendances ne signifient pas que les femmes soient traitées comme les hommes sur le marché du travail japonais. Tachibanaki fait observer que les femmes demeurent désavantagées à pratiquement tous les égards, à savoir au niveau du recrutement, de l'offre d'emploi, des possibilités de formation et de promotion, enfin de la rémunération. En particulier, l'emploi à vie et le système de progression de carrière dont bénéficient habituellement les diplômés de l'université dans les entreprises japonaises continuent de dissuader les femmes diplômées de l'université de reprendre un emploi régulier à plein-temps, une fois leurs enfants élevés (Tachibanaki, 2005).

Pour le Japon et la Corée, l'un des enjeux des prochaines décennies sera donc, d'une part, d'établir une meilleure correspondance entre l'offre d'enseignement supérieur et la demande du marché du travail et, d'autre part, de faire un meilleur usage de son capital humain féminin hautement qualifié, ce qui constitue un défi pour les politiques sociales et les pratiques en matière d'emploi plutôt que pour l'enseignement supérieur.

Graphique 7.2. **Ventilation des effectifs par sexe dans les universités d'enseignement sur quatre ans et les collèges préuniversitaires, Japon, 1955-2004**



Source : Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT).

7.5. L'avenir de l'enseignement supérieur : stratégies structurelles et défis

Étant donné la baisse du nombre de personnes de la cohorte d'âge s'inscrivant dans l'enseignement supérieur et parallèlement la progression rapide du vieillissement de la population, les gouvernements coréen et japonais ont adopté des stratégies incitant à des réformes structurelles et à des réductions dans le secteur public comme dans le secteur privé. Leur objectif est de combiner leurs initiatives et leurs fonctions de dérégulation et d'orientation de manière similaire. Dans ce contexte, l'affectation des ressources et l'assurance qualité deviennent des problèmes absolument cruciaux (voir ci-dessous).

Si ces stratégies ne visent pas explicitement ou directement à s'attaquer au problème de la réduction des effectifs de l'enseignement supérieur, elles sont d'une certaine façon une réponse en ce sens qu'elles s'efforcent d'encourager une offre et une demande plus diversifiées. Si la situation démographique peut faciliter la mise en œuvre de réformes structurelles et conduire les établissements à se différencier plus clairement par leur mission, les stratégies politiques encouragent les établissements à rechercher de nouveaux publics (étudiants internationaux, communautés locales, apprenants en ligne, apprenants à vie) et aident à la création d'infrastructures qui permettront l'émergence de cette nouvelle demande. Si les objectifs de ces politiques sont effectivement atteints, cette demande « non traditionnelle » contribuera à amortir le déclin des inscriptions d'étudiants dans les deux pays. La discussion qui suit compare les orientations des politiques japonaises et coréennes.

Diversification

Le gouvernement japonais salue officiellement la réalisation de l'objectif d'accès universel à l'enseignement supérieur. MEXT souligne l'importance d'offrir différents niveaux de programmes d'enseignement dans différents domaines pour répondre aux besoins individuels d'enseignement supérieur à tout moment et à la demande. Le rapport du Central Council for Education (2005a) prône le passage d'une politique « d'offre planifiée

et de régulation » en matière d'enseignement supérieur à une politique « d'offre d'images futures et d'orientation des politiques ». En dépit de la diversification des fonctions de l'enseignement supérieur, les étudiants tendent à avoir quelques difficultés à percevoir des différences entre les universités et autres établissements de l'enseignement supérieur, du fait principalement qu'un grand nombre d'universités cherchent à offrir toutes les fonctions possibles (MEXT, 2006). Le rapport recommande également d'accroître la spécificité des établissements d'enseignement supérieur pour répondre à des demandes diverses et ciblées telles que l'excellence mondiale en matière de recherche ou d'apprentissage tout au long de la vie.

En Corée, on note toujours une grande conformité et une absence de diversification stratégique entre les établissements d'enseignement supérieur. Environ 75 % des universités d'enseignement général sur quatre ans produisent des diplômés de 2^e et de 3^e cycle, ce qui est bien supérieur aux chiffres enregistrés aux États-Unis (61 %) ou au Japon (48.5 %). Dans ce contexte, les stratégies de réforme du gouvernement coréen se focalisent sur la manière de réaliser la diversification nécessaire. En décembre 2004, le ministère de l'Éducation et du Développement des Ressources humaines (MOEHRD) a annoncé un plan de restructuration des universités dans le cadre d'une offre d'amélioration de la compétitivité des universités coréennes. En mai 2005, il a présenté une stratégie détaillée de réforme des universités publiques et privées qui implique, entre autres choses, de réduire d'environ 15 % à l'horizon 2009 le contingent annuel d'étudiants non diplômés, ce qui devrait améliorer la qualité mais poussera davantage les établissements à fusionner.

Excellence de classe mondiale de la recherche

On observe une concentration accrue de l'allocation de recherche publique sur une sélection d'universités. En Corée, le projet de recherche BK21 (Brain Korea 21) s'est étalé sur sept ans (1999-2005) et a géré un budget d'1.2 milliards USD. La deuxième phase du projet (2006-2013) sera marquée par une sélection plus grande et une recherche plus ciblée sur un petit nombre de domaines clés avec un plus grand nombre de partenariats entre l'université et l'industrie. Au Japon, MEXT a lancé en 2002 son programme de centres d'excellence pour le XXI^e siècle (COE21). Ce programme encourage la formation de centres mondiaux de recherche et d'éducation en introduisant la concurrence avec une évaluation par des pairs extérieurs. En 2002-2004, 274 projets émanant pour la plupart d'universités de premier plan ont été sélectionnés (Yonezawa, 2003). Sur la base de l'acceptation sociale positive du programme COE21, MEXT a annoncé une proposition de mise sur pied, à partir de 2007, d'un programme Post COE21 visant à concentrer davantage les investissements de recherche autour de 150 unités de recherche (Central Council for Education, 2006).

Internationalisation

Face aux enjeux démographiques et économiques, le gouvernement coréen encourage l'internationalisation pour accroître la compétitivité et la diversité de son système d'enseignement supérieur. Il accorde des bourses d'études aux étudiants étrangers pour les inciter à venir en Corée suivre des formations diplômantes¹¹. De même, il a mis en place un système de réservoir de cerveaux afin de recruter d'éminents universitaires étrangers dans les domaines des technologies de l'information, des biotechnologies et des sciences fondamentales. L'enseignement se fait de plus en plus en anglais dans les établissements coréens d'enseignement supérieur. À l'Université de Yonsei, par exemple, le nouvel Underwood College propose des programmes d'enseignement universitaire

dispensés entièrement en anglais et s'adressant à des étudiants internationaux de premier ordre recrutés en Asie et dans d'autres régions du monde.

Face à une demande croissante d'enseignement international à tous les niveaux, aux pressions exercées et à une sensibilisation accrue par les négociations avec l'OMC/l'AGCS, et au lobbying des gouvernements de certains pays, comme les États-Unis, le Japon, l'Australie et la Chine, le gouvernement coréen a supprimé, en 2003, les restrictions imposées à l'offre directe de services éducatifs par des institutions étrangères. Avec la mise en place, en 2002, d'une fiscalité attractive, d'un processus rapide d'obtention des permis, etc., le gouvernement cherche à attirer davantage l'investissement direct étranger et les activités économiques dans des zones économiques spéciales. Les détails des nouvelles réglementations pour les établissements étrangers d'enseignement doivent encore être finalisés. Le gouvernement coréen envisage également de négocier avec les États-Unis de nouveaux accords de libre-échange de services éducatifs. La signature d'un tel accord devrait non seulement libéraliser le marché de l'éducation mais contribuer à inverser la tendance grandissante des Coréens à partir faire leurs études à l'étranger¹².

Le gouvernement japonais s'efforce également d'internationaliser son enseignement supérieur, par le biais essentiellement d'initiatives institutionnelles. En 2005, il a lancé un Fonds stratégique pour la création d'une administration centrale internationale dans les universités parmi une sélection de 20 universités publiques et privées (www.u-kokusen.jp/index_e.html). En 2004, il a également mis en place un système officiel de désignation des campus japonais d'universités étrangères pour les programmes officiellement agréés par leur pays d'origine. Le gouvernement soutient également l'idée d'universités japonaises dispensant leurs programmes d'enseignement en dehors du Japon, mais ces initiatives viennent essentiellement des institutions d'enseignement supérieur¹³. Globalement, le Japon et la Corée sont engagés dans la constitution de réseaux internationaux puissants et l'élaboration de stratégies de développement à long terme pour recruter du personnel universitaire et des étudiants internationaux; les écoles internationales (d'enseignement professionnel et postuniversitaire) nouvellement établies dans ces deux pays sont en train de devenir compétitives dans la région.

Néanmoins, pas plus au Japon qu'en Corée il n'existe de politique stratégique reliant clairement l'internationalisation de l'enseignement supérieur à l'internationalisation du marché du travail. Cela tient en partie à l'absence de tradition d'immigration dans ces pays : en 2003, les ressortissants étrangers représentaient 1.5 % de la population japonaise et 0.9 % de la population coréenne (*Panorama des statistiques de l'OCDE 2006*). Au contraire, de nombreux pays membres de l'OCDE ont développé des politiques de l'immigration et de l'emploi. Le gouvernement britannique, par exemple, encourage désormais plus activement l'emploi des étudiants internationaux diplômés d'universités britanniques. Le système existant pour les diplômés en sciences et technologie est actuellement étendu aux étudiants étrangers de 2^e et de 3^e cycle qui passent avec succès un PhD ou un Master reconnu au Royaume-Uni, et ce quel que soit le domaine d'étude¹⁴.

Création d'un nouvel espace d'apprentissage dans les collectivités locales

Le gouvernement coréen s'efforce d'induire un développement national équilibré via le projet NURI (New University for Regional Innovation). NURI est la version coréenne du modèle « triple hélice » de partenariats université-industrie-gouvernement régional dont l'objectif est de soutenir le développement d'une excellente main-d'œuvre locale et de promouvoir le taux d'emploi des diplômés des universités régionales par le biais de

programmes d'éducation spécialisés. La Corée compte un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur par habitant. Nombre de ces établissements sont petits et privés et gèrent des programmes similaires. Globalement, l'objectif du gouvernement est de restructurer le système d'enseignement supérieur pour le concentrer, le spécialiser et le diversifier dans chaque région via le projet NURI¹⁵.

Le gouvernement japonais promeut également l'idée de consortiums régionaux et de liens entre différents établissements d'enseignement supérieur, les activités de type triple hélice, etc. Ces réseaux peuvent, dans une certaine mesure, aider les petites universités privées et les collèges qui seront confrontés aux défis d'un marché étudiant en décroissance. Mais, dans la plupart des cas, les initiatives viennent principalement des établissements d'enseignement supérieur et des collectivités locales. Le Consortium des universités de Kyoto (www.consortium.or.jp/english/index.html), qui autorise les étudiants de 35 universités et collèges à avoir accès aux classes, internats et autres activités des universités et collèges de la ville de Kyoto, en est un bon exemple. En 2006, le Consortium a publié une proposition visant à attirer les étudiants dans la ville de Kyoto où la capacité des établissements d'enseignement supérieur est nettement supérieure au nombre des jeunes de 18 ans dans la population locale.

Soutenir l'innovation en matière d'enseignement et d'apprentissage

Depuis le lancement, en 1996, du premier service global d'information sur l'éducation, EDUNET, les réseaux d'enseignement-d'apprentissage et de recherche reposant sur l'utilisation des TIC se sont développés rapidement en Corée. En 2002, un système national d'aide aux bibliothèques numériques a été lancé et en 2003 toutes les universités et tous les instituts de recherche coréens adhéraient au RISS, système de services d'informations sur la recherche (www.keris.or.kr). Avec cette infrastructure, le gouvernement coréen envisage de réaliser à New Songdo le plus grand projet d'aménagement immobilier privé du monde. Cette mégapole sera une zone de libre entreprise dans laquelle l'anglais sera la langue franche. Dans cette ville futuriste, l'informatique reliera la vie à la maison et la vie hors de la maison, dégagera de l'espace pour les succursales des établissements internationaux d'enseignement de niveau mondial et attirera les investissements commerciaux internationaux. On estime qu'en 2014, date prévue d'achèvement des travaux, 65 000 personnes y vivront et 300 000 y travailleront et bénéficieront de son nouvel environnement futuriste¹⁶. De surcroît, le gouvernement coréen a également annoncé son nouveau projet de mégapole nationale qui consiste à donner à des régions complètes l'accès wi-fi à Internet en raccordant chaque foyer au réseau. Jusqu'ici, six régions ont annoncé qu'elles envisageaient d'investir dans leur propre projet de « U-City » tout en participant également au projet du gouvernement central¹⁷. Des établissements privés d'enseignement supérieur s'y sont également ralliés; l'Université de Yonsei, par exemple, a annoncé qu'elle ouvrirait un nouveau campus dans la mégapole.

Au Japon, MEXT encourage les expérimentations d'enseignement et d'apprentissage innovants par le biais de fonds incitatifs basés sur des projets, tels que le Programme d'appui à un enseignement universitaire distinctif¹⁸ et le Programme d'appui aux besoins¹⁹ en matière d'enseignement moderne. Les établissements d'enseignement supérieur demandent à bénéficier de ces programmes de fonds incitatifs et l'Association japonaise d'accréditation des universités (JUAA) et des organisations tierces procèdent au processus de sélection au nom du gouvernement.

Apprentissage tout au long de la vie

Le gouvernement coréen a lancé en 2001 le projet de cité d'apprentissage tout au long de la vie. L'année suivante, il a annoncé le lancement d'un plan global de promotion de l'éducation permanente pour soutenir les programmes d'éducation permanente mis en œuvre au niveau local, pour incorporer l'éducation permanente dans les programmes courants et offrir aux adultes plus d'opportunités et différentes voies d'accès à l'enseignement supérieur aux différents stades de leur vie. Depuis lors, il a considérablement aidé les administrations locales à initier des programmes d'apprentissage tout au long de la vie. Avec l'augmentation des fonds alloués au projet pour la construction des nouvelles infrastructures et des nouveaux réseaux d'une éducation permanente reposant sur les villes régionales, le gouvernement a annoncé qu'il sélectionnera 25 villes d'apprentissage tout au long de la vie en plus des 33 actuellement impliquées dans le projet. D'ici à 2008, le projet sera étendu à 100 villes à travers tout le pays. Bien que jusqu'ici les programmes de cité d'apprentissage tout au long de la vie aient porté principalement sur la culture et les loisirs, on peut penser que désormais les administrations locales vont élaborer des programmes reflétant les spécificités de leurs villes et offrant davantage de possibilités de travail de manière à générer des liens durables entre l'apprentissage et l'emploi pour la population adulte locale (MOEHRD, 2006).

Dans la politique japonaise de l'enseignement supérieur, les opportunités d'apprentissage liées au déroulement de carrière, notamment à l'apprentissage tout au long de la vie, à la formation professionnelle de 2^e et 3^e cycle et à la formation universitaire à orientation professionnelle, sont encouragées mais le rôle fondamental du gouvernement est d'établir des cadres. En 2004, le gouvernement a établi un cadre juridique pour l'enseignement professionnel de 2^e et 3^e cycle comme les écoles de droit et les écoles de commerce, séparé des programmes existants et plus académiques de 2^e et 3^e cycle. En outre, le Conseil des ministres a mis en place un cadre de districts spéciaux pour la réforme administrative, tenant compte d'un nouveau projet pilote pour la déréglementation. Si ce projet aboutit, la déréglementation s'appliquera au niveau national. La ville d'Osaka et le district Chiyoda de Tokyo se sont lancés dans les districts spéciaux pour le développement de carrière où les universités professionnelles à but lucratif sont autorisées à s'implanter. La déréglementation des programmes en ligne est également en cours et quelques universités grandeur nature démarrent leurs activités en plus de l'Université de l'Air, financée par l'État, qui émet en circuit ouvert des programmes et des cours.

Globalement, les deux gouvernements ont reconnu la nécessité de développer l'apprentissage tout au long de la vie et lancé diverses expérimentations de politiques pour l'encourager. Les efforts déployés dans les deux pays entraîneront-ils une participation accrue des adultes à l'enseignement supérieur : cela dépendra de la demande du marché du travail.

7.6. Coordonner un marché de l'enseignement supérieur en décroissance

En dépit des stratégies de réforme de l'enseignement supérieur évoquées ci-dessus, une contraction du marché de l'enseignement supérieur semble à peu près inévitable au Japon comme en Corée. Ironie du sort, la persistance dans ces deux pays d'un taux de natalité faible est souvent attribuée au coût élevé de l'éducation que les parents sont censés supporter. Dans ces circonstances, les problèmes financiers qui se posent dans

l'enseignement supérieur requièrent une attention particulière non seulement pour préserver un accès universel mais également pour éviter un nouveau déclin démographique. Cette section décrit quelques programmes clés de réforme de l'enseignement supérieur qui illustrent l'orientation globale des politiques japonaises et coréennes dans ce domaine et la manière dont ces deux pays s'efforcent de s'attaquer au problème de la rationalisation de leur système d'enseignement supérieur.

Constitution en sociétés des universités publiques

La capacité de gestion des établissements d'enseignement supérieur est en passe de devenir un facteur crucial de l'offre d'un enseignement supérieur suffisamment souple pour répondre aux différents besoins des parties prenantes et au déclin des effectifs d'étudiants. En 2004, toutes les universités nationales et tous les collèges préuniversitaires et collèges technologiques ont été constitués en sociétés. Et certains établissements publics locaux d'enseignement supérieur font de même. Ces établissements constitués en sociétés doivent publier des plans et objectifs à moyen terme (six ans); ils doivent également accepter que des tiers évaluent les réalisations de ces plans et objectifs et qu'ils en rendent compte. En Corée, le gouvernement envisage d'achever d'ici à 2010 la constitution en sociétés des universités publiques dans le cadre de réformes structurelles de la gestion de l'enseignement supérieur.

Assurance qualité, fusions et fermetures

La saturation de l'enseignement supérieur accroît la nécessité d'une coordination appropriée d'une offre d'enseignement supérieur de qualité. Le gouvernement japonais s'attaque à ce problème en renforçant ses politiques d'assurance qualité. Depuis 2004, toutes les universités proposant un enseignement sur quatre ans, les collèges préuniversitaires et les collèges technologiques sont tenus de soumettre tous les sept ans des évaluations certifiées du niveau des établissements. Ces évaluations consistent en un processus de type accréditation par des tiers mis en œuvre par des organismes d'évaluation certifiés agréés par le gouvernement. De surcroît, une évaluation certifiée a été introduite pour les programmes universitaires supérieurs de formation professionnelle et le contrôle de suivi, après l'autorisation par le gouvernement des programmes nouvellement établis, a été renforcé. En mai 2005, le gouvernement a publié des directives pour le processus de consultation et de suivi des universités et collèges confrontés à des difficultés financières et de gestion. Ces directives s'attachent à mettre en place un filet de sécurité pour faire en sorte que les étudiants puissent être transférés dans des universités situées à proximité (MEXT, 2005). En juin 2006, la Loi sur l'école privée a été amendée pour assurer une plus grande transparence des activités des écoles, y compris de leur situation financière. En juillet 2006, le PMACPSJ a publié un rapport intermédiaire sur les difficultés de gestion et la faillite des institutions d'enseignement privé, suggérant qu'il devrait renforcer sa fonction de surveillance et d'arrangement de fusions vis-à-vis des administrations scolaires²⁰ qui gèrent des universités et des collèges confrontés à des difficultés financières et de gestion (tableau 7.5) (PMACPSJ, 2006).

En Corée, le gouvernement a élaboré des règles et des plans de fusions-acquisitions à mettre en œuvre d'ici à 2009, tant pour les universités nationales que pour les universités privées. Le nombre des universités sera réduit principalement par le biais de fusions et de restructurations et ces universités recevront des incitations financières. Le gouvernement accorde des aides aux universités privées comme aux universités publiques et les deux

Tableau 7.5. Nombre et proportion d'administrations scolaires privées au Japon dans l'incapacité de couvrir leurs coûts de fonctionnement par leurs revenus annuels

	Administrations scolaires gérant des universités d'enseignement sur quatre ans		Administrations scolaires gérant des collèges préuniversitaires	
	Nombre/total	%	Nombre/total	%
1998	31/409	7.6	66/227	29.1
1999	37/418	8.9	72/219	32.9
2000	69/435	15.9	81/204	39.7
2001	109/456	23.9	85/189	45.0
2002	122/469	26.0	79/178	44.4
2003	120/482	24.9	57/164	34.8

Source : Promotion and Mutual Aid Corporation for Private School of Japan (PMACPS), 2006.

devront suivre les mêmes règles. En 2007, 27 universités nationales ont fusionné. Le gouvernement a également annoncé son intention de réduire d'ici à 2009 le nombre total d'universités privées pour l'abaisser à 271 (MOEHRD, 2005).

Ces mesures sont très importantes pour répondre à la contraction du marché de l'enseignement supérieur et à tout le moins protéger les étudiants et faire en sorte qu'ils puissent être transférés dans un autre établissement si le leur doit fermer.

Soutien financier des dépenses d'éducation

Enfin, il est devenu crucial dans les deux pays d'accroître l'aide financière publique pour les dépenses d'éducation. Dans les deux pays, il existe un lien entre les dépenses des familles au titre de l'éducation et la faiblesse du taux de natalité. En 2005, le Bureau du Conseil des ministres japonais a procédé à une enquête internationale sur les attitudes des populations à l'égard du taux de natalité au Japon, en Corée, aux États-Unis, en France et en Suède (www8.cao.go.jp/shoushi/cyousa/cyousa17/kokusai/ishiki.pdf). Les résultats de cette enquête montrent qu'au Japon comme en Corée la tendance à limiter le nombre d'enfants est plus forte que dans les autres pays; la principale raison invoquée est le coût élevé d'un enfant et de son éducation (Japon, 56.3 %; Corée, 68.2 %; États-Unis, 30.8 %; France, 13.3 %; Suède : ne figure pas parmi les cinq raisons principales). Les Coréens et les Japonais ayant répondu à l'enquête voient dans l'aide aux dépenses d'éducation l'aspect fondamental d'une politique de la famille (Corée, 58 %; Japon, 42.8 %; France, 39.4 %; États-Unis et Suède : ne figurent pas parmi les cinq réponses principales). En juin 2006, face à la faiblesse du taux de natalité, le Bureau du Conseil des ministres japonais a publié un plan d'action (*A New Deal for Low Fertility*, Cabinet Office, 2006) arguant que les administrations nationales et locales, les industriels, les collectivités locales et la société en général devaient venir en aide aux familles qui élèvent des enfants. Une aide financière aux familles a été proposée ainsi qu'une augmentation du système de prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur. En juillet 2006, le Conseil de politique économique et budgétaire, organe consultatif clé du Premier ministre japonais, a publié les principes politiques de base pour 2006, qui ont clarifié le plan visant à promouvoir une politique globale concernant le faible taux de fécondité (Council on Economic and Fiscal Policy, 2006).

Comme le montre le tableau 7.6, la part des dépenses des ménages consacrée à l'enseignement supérieur est extrêmement élevée au Japon et en Corée²¹. Cela est dû

Tableau 7.6. **Dépenses au titre des établissements d'enseignement tertiaire en pourcentage du PIB et part des dépenses des ménages au titre de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE**

	2004	
	Part des dépenses des ménages	Pourcentage du PIB
	%	%
Australie	35.6	1.6
Autriche	4.8	1.2
Belgique	5.1	1.4
Canada ¹	22.9	2.5
République tchèque	9.2	1.1
Danemark	3.3	1.8
France	9.8	1.3
Grèce	0.4	1.1
Hongrie	6.6	1.1
Islande	9.1	1.2
Irlande	15.6	1.2
Italie	18.4	0.9
Japon¹	56.9	1.1
Corée	55.6	2.3
Mexique	30.6	1.3
Pays-Bas	12.0	1.3
Nouvelle-Zélande	39.2	1.4
Pologne	27.1	1.5
Portugal	14.0	1.0
République slovaque	9.7	1.1
Espagne	20.8	1.2
Turquie	10.0	1.0
Royaume-Uni	19.4	1.1
États-Unis	35.1	2.9

1. 2001 au lieu de 2004.

Source : OCDE (2004 et 2007), *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*.

principalement à un mode de financement qui dépend fortement des frais de scolarité, notamment dans le secteur privé.

Le Japon et la Corée arrivent loin derrière la moyenne de l'OCDE pour la part dans le PIB des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire (0.5 % contre 1.0 %) (OCDE, 2007). Même en incluant les contributions privées, la part (exprimée en pourcentage du PIB) des dépenses au titre de l'enseignement supérieur par étudiant, est inférieure à la moyenne de l'OCDE. Au Japon, la constitution en sociétés des universités publiques nationales et locales pourrait accélérer cette tendance, car le gouvernement envisage de réduire le budget des universités nationales de 1 % par an à compter de 2005. La plupart des universités nationales ont cherché à compenser cette baisse en augmentant les droits de scolarité.

En Corée toutefois, l'aide financière du gouvernement au secteur de l'enseignement supérieur a continué à augmenter au cours des 15 dernières années. Le marché de dotation de l'enseignement supérieur a également continué à croître, même s'il se concentre sur un petit nombre d'établissements d'élite privés²². Cependant, les ressources financières des établissements coréens d'enseignement supérieur continuent de dépendre fortement des droits de scolarité (plus de 60 %) et la taille globale du marché de l'enseignement supérieur va probablement se réduire avec la baisse du nombre des jeunes de 18 ans²³.

Au Japon comme en Corée, le niveau élevé des droits de scolarité dans l'enseignement supérieur grève lourdement les finances des ménages. En outre, dans ces deux pays, il est très fréquent, en dépit de la charge financière que cela représente, que les parents envoient leurs enfants dans des cours privés pour les préparer aux concours d'entrée à l'université. Selon une enquête réalisée en 2003 par KEDI auprès de parents coréens, 73 % des étudiants de l'enseignement primaire et secondaire bénéficiaient de cours particuliers après les heures de classe pour un montant total de dépenses estimé à 13 600 milliards KRW (13.6 milliards USD, 10.6 milliards EUR), ce qui représente 2.3 % du PIB (Choi et autres, 2003). Cependant, selon une enquête sur les dépenses des ménages effectuée en 2004 par le gouvernement coréen, le montant dépensé par les ménages au titre des cours particuliers était supérieur de 30 % aux dépenses privées au titre des établissements éducatifs, ce qui est supérieur au montant constaté dans l'enquête du KEDI (NSO, 2004). Globalement, en Corée, les sommes dépensées au titre des cours particuliers semblent avoir sensiblement augmenté au cours des dernières décennies (Baek et Jones, 2005). Le Japon a, lui aussi, une longue tradition de *juku* (écoles de bachotage) et de cours particuliers et il est reconnu que les sommes dépensées à ce titre par les familles accélèrent la diversification socio-économique mais aussi constituent une lourde charge financière. Selon une enquête du MEXT, les dépenses annuelles moyennes au titre d'activités d'éducation et de formation en dehors du cadre formel pour les étudiants des écoles secondaires publiques du 1^{er} cycle ont été estimées à 299 469 JPY en 2004 (2 018 EUR, 2 600 USD) (MEXT, 2004).

7.7. Conclusion et implications pour les autres pays de l'OCDE

Les pratiques et les politiques du Japon et de la Corée en matière d'enseignement supérieur montrent une tendance à une réforme de l'enseignement supérieur dans un cadre de marché néolibéral tout en promouvant simultanément le principe de la cohésion sociale. Les deux pays sont écartelés entre la tendance mondiale en faveur d'un programme d'action néolibéral et la popularité nationale grandissante (dans le cas de la Corée) des thèses de la social-démocratie. Dans les deux pays, les idées d'administration restreinte, d'efficacité, de réformes du secteur public dans un cadre de marché et d'internationalisation réunissent un large consensus. Dans le même temps, les politiques publiques récentes de la Corée tendent à mettre davantage l'accent sur une cohésion sociale reposant sur l'égalitarisme, compte tenu des critiques publiques à l'encontre du fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres et de la pression grandissante de changements démographiques combinant un faible taux de fécondité et une population vieillissante. Le Japon, dont la population est déjà en déclin, connaît à présent un débat politique féroce sur les inégalités de revenus et la cohésion sociale.

Cet examen comparatif donne à penser que les pratiques et les politiques du Japon et de la Corée en matière d'enseignement supérieur sont le résultat d'un accès universel à l'enseignement supérieur avec des ressources publiques limitées et des niveaux élevés de dépenses privées au titre de l'éducation. La lourde charge financière que représente pour les familles le fait d'élever des enfants sans aides publiques importantes à l'enseignement postsecondaire a contribué à la persistance dans les deux pays d'un taux de fécondité bas et accéléré, à son tour, le processus de déclin démographique et de vieillissement de la population. La cohésion sociale est en train de devenir, dans les deux pays, un problème clé et un débat est en cours sur la manière de sortir de ce cercle vicieux : coût élevé de l'éducation, faible taux de natalité pour limiter le nombre d'enfants à élever et dépenses

privées ultérieures au titre de l'éducation renchérissent le coût par enfant dans le cadre de la stratégie d'investissement des familles.

D'autre part, une population étudiante qui décroît semble peu susceptible d'avoir un impact majeur immédiat sur la stratification et l'organisation de l'enseignement supérieur au Japon et en Corée. Étant donné leurs systèmes très hiérarchisés d'enseignement supérieur, il est probable que les établissements d'élite vont s'efforcer de devenir plus compétitifs et plus sélectifs alors que des établissements privés, locaux et non élitistes d'enseignement supérieur vont probablement fusionner ou fermer suite à l'évolution démographique et aux pressions d'une concurrence âpre sur un marché plus ouvert.

Face à l'impact futur de l'évolution démographique sur l'enseignement supérieur, les gouvernements japonais et coréens ont adopté des stratégies de rationalisation du système d'enseignement supérieur, créé de nouvelles infrastructures d'apprentissage tout au long de la vie et encouragé un développement économique régional équilibré et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Toutefois, les gouvernements viennent tout juste de commencer à évoquer publiquement des stratégies à long terme pour s'attaquer à la contraction du marché du travail due à la poursuite dans un avenir prévisible de l'évolution démographique.

Au vu du schéma du changement démographique dans les pays membres de l'OCDE, les gouvernements nationaux doivent adopter d'urgence de nouvelles définitions du vieillissement et de nouvelles approches en matière de vieillissement (par exemple, la stratégie du vieillissement actif de l'OCDE) ainsi que des programmes d'apprentissage tout au long de la vie. D'ores et déjà, les projections démographiques ont commencé à menacer les régimes publics de retraite et de prévoyance : à l'horizon 2050, les ratios inactifs/actifs vont probablement doubler (Nations Unies, 2004). Ces perspectives accroissent l'urgence pour le Japon et la Corée de permettre aux seniors de se maintenir dans des activités économiques et sociales productives et de conjuguer ces activités avec un apprentissage tout au long de la vie. Il est particulièrement important d'accroître la participation des adultes à l'apprentissage tout au long de la vie pour résoudre les problèmes de pénurie de travailleurs intellectuels hautement qualifiés. Il serait également souhaitable d'internationaliser le système national d'éducation pour recruter davantage d'étudiants et d'enseignants étrangers. Parallèlement, il serait très intéressant d'envisager une ouverture plus large du marché du travail aux travailleurs étrangers. Outre une aide financière pour les dépenses d'éducation, l'environnement de travail doit être fondamentalement repensé de sorte que les travailleurs (hommes et femmes) mais aussi les établissements d'enseignement et les collectivités locales puissent être activement engagés dans l'apprentissage tout au long de la vie et plus soucieux du bien-être des nouvelles générations. Enfin, il faudrait examiner avec soin comment faire en sorte que les jeunes générations actuelles et futures aient, grâce à l'enseignement supérieur, des perspectives de carrière stables et productives.

Notes

1. Selon le *Yearbook of Educational Statistics in Korea 2005* (KEDI, 2005), 569 272 personnes ont terminé un enseignement secondaire de deuxième cycle et 467 508 d'entre elles se sont inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur en Corée, en 2005.
2. Les femmes coréennes ont été particulièrement coopératives à l'égard de l'initiative nationale de planning familial, comme le montrent l'augmentation du taux de participation des femmes à

l'enseignement supérieur et le taux d'activité accru des jeunes femmes sur le marché du travail (Tedesco, 1996).

3. *The Korea Herald*, 25 août, 2005; *Chosun Ilbo*, 8 mai 2006.
4. Institut national des statistiques coréen (www.nso.go.kr). En Corée, le nombre total d'établissements d'enseignement supérieur était en 2004 de 352, parmi lesquels figuraient 156 universités (26 nationales/publiques et 130 privées) proposant un enseignement sur quatre ans, 158 collèges préuniversitaires [*jeonmun daehack*] (dont 6 nationaux, 9 publics et 143 privés) et 11 universités (nationales/publiques) d'éducation, 18 universités industrielles/technologiques (8 nationales/publiques et 10 privées) et une université (publique) ouverte (www.moe.gov.kr).
5. *Chosun Ilbo*, 18 avril 2003, <http://english.chosun.com/w21data/html/news/200304/200304180031.html>.
6. Selon l'Office national des statistiques, mai 2005. Pour plus de détails, voir le rapport annuel 2005 du Samsung Economic Research Institute (SERI), pp.15-16.
7. Dans les entreprises coréennes, environ 77.7 % des directeurs du personnel pensent que la qualité de l'enseignement universitaire coréen pose sérieusement problème. Les directeurs généraux se sont également déclarés très mécontents de la qualité des diplômés des universités coréennes. Le temps moyen consacré à la formation dans l'entreprise/en cours d'emploi, après le recrutement, est estimé à 20.3 mois et les coûts de reconversion dans les entreprises commerciales ont augmenté; ils sont, par exemple, de 6 millions USD chez Hyundai Motor Co. et de 6.4 millions USD chez Samsung Electronics (Federation of Korean Industries, 2005).
8. Voir l'enquête sur la population active du Bureau des statistiques du ministère de l'Intérieur et de la Communication (www.stat.go.jp/english/index.htm). Le Recruit Works Institute conduit chaque année une enquête sur l'offre d'emplois et la demande de diplômés d'universités proposant un enseignement sur quatre ans (programmes de 1^{er} cycle et de maîtrise) et fait état d'une reprise continue de la demande depuis 2001 (https://www.works-i.com/pdf/bairitsu_2007.pdf).
9. En Corée, à niveau de qualification équivalent, les femmes ont une rémunération inférieure de 35 % à celle des hommes. Le taux de féminisation des postes de direction y est faible (28.8 %) comparé à d'autres pays de l'OCDE, par exemple au Japon (36.9 %), à l'Allemagne (33.7 %) et aux États-Unis (49.7 %). Pour des détails, voir SERI (2003a).
10. La proportion des étudiants de sexe masculin était de 12.4 % en 2004.
11. En Corée, les flux d'étudiants sont faibles; fin 2003, on recensait environ 12 000 étudiants internationaux, soit un peu moins de 8 % du nombre de Coréens partant à l'étranger. Toutefois, le nombre d'étudiants étrangers venant en Corée a augmenté d'environ 20 % par an depuis 2001 (The Observatory on Borderless Higher Education: www.obhe.ac.uk/cgi-bin/news/article.pl?id=310&mode=month).
12. Selon l'OCDE, la Corée arrive à la troisième place (derrière la Chine et l'Inde) et devant le Japon pour le nombre absolu d'étudiants à l'étranger. Le nombre croissant d'étudiants coréens partant faire des études (de quelque niveau que ce soit) à l'étranger témoigne de l'existence en Corée d'une forte demande d'enseignement international de qualité. À Séoul, entre mars 2005 et février 2006, quelque 7 000 élèves de l'enseignement primaire et secondaire sont partis étudiant à l'étranger, soit une progression de 15 % (Seoul Metropolitan Office of Education; *Donga Ilbo*, 11 mai 2006). Les implications financières sont importantes. Selon la Korean International Trade Association, les Coréens étudiant à l'étranger ont dépensé en 2002 4.6 milliards USD au titre des frais de scolarité et des frais de séjour alors que les étrangers faisant des études en Corée du Sud n'ont dépensé que 20 millions USD (The Observatory on Borderless Higher Education: www.obhe.ac.uk/cgi-bin/news/article.pl?id=310&mode=month).
13. Par exemple, un nouveau programme MOT de l'Université de Waseda (université privée japonaise de premier plan) exploité à Singapour et un programme de « master » géré conjointement par le Tokyo Institute of Technology et l'Université de Tsinghua.
14. Voir le UK Home Office Immigration and Nationality Directorate: www.ind.homeoffice.gov.uk/lawandpolicy/immigrationrules/change6339.
15. Actuellement, 109 des 241 universités régionales participent au projet (soit un total de 123 équipes de projet regroupant 170 000 étudiants). Le montant devant être investi sur la période 2004-2009 est estimé à 1 400 milliards KRW (1.4 milliard USD).
16. *The New York Times*, 5 octobre, 2005 (www.nytimes.com/2005/10/05/technology/techspecial/05oconnell.html?ei=5088&en=4a368c49e8f30bd2&ex=1286164800&adxnnl=1&pagewanted=1&adxnnlx=145786647-esM5EP2r7n9xFQQ6LSUikg).

17. *The Korea Times*, 21 novembre 2005 (www.asiamedia.ucla.edu/article.asp?parentid=33986).
18. Opérationnel depuis 2003, ce programme appuie les efforts des universités pour dispenser un enseignement distinctif et remarquable et fournit des informations à la société via la tenue de forums, la publication de collections d'études de cas, etc. Projets : exercice 2003 : 80 ; exercice 2004 : 58.
19. Opérationnel depuis 2004, ce programme appuie les efforts remarquables des universités pour répondre aux recommandations des différents conseils et aux enjeux politiques à fortes demandes sociales. Projets : exercice 2004 : 86.
20. Au Japon, les universités privées et les collèges (à l'exception des collèges nouvellement admis et des collèges à but lucratif) sont gérés par des entités juridiques à but non lucratif appelées administrations scolaires.
21. De tous les pays de l'OCDE (moyenne de 1.4 % en 2004), la Corée est l'un de ceux qui consacrent à l'enseignement tertiaire le plus fort pourcentage de son PIB (2.3 %). Mais environ 79 % du financement de l'enseignement tertiaire provient de sources privées.
22. Par exemple, dans les universités de Yonsei (Corée), POSTECH et Sung Kyun Kwan, plus de 30 % de la dotation totale de l'enseignement supérieur provient principalement des entreprises et des anciens (MOEHRD, 2005; Ryu et autres, 2006, pp. 45-46).
23. En 2003, l'offre d'enseignement supérieur commençait déjà à être supérieure à la demande (MOEHRD, 2005; Ryu et autres, 2006, p. 43).

Références

- Amano, I. (1997), « Structural Changes in Japan's Higher Education System – From a Planning to a Market Model », *Higher Education*, vol. 34(2), pp. 125-139.
- Baek, Y. et R. Jones (2005), « Sustaining High Growth and Innovation: Reforming the R&D and Education Systems in Korea », Document de travail de l'OCDE n° 470, pp. 29-30.
- Cabinet Office (Japon) (2006), *Atarashii Shoushika Taisaku ni Tsuite* (« Une nouvelle solution face à une fertilité en déclin »), 20 juin (www8.cao.go.jp/shoushi/taisaku.pdf).
- Central Council for Education (CCE) (2005a), *A Vision for the Future of Higher Education in Japan*, Tokyo.
- Central Council for Education (CCE) (2005b), « Graduate School Education in the New Age: Towards Development of Internationally Attractive Graduate School Education » (rapport).
- Central Council for Education (CCE) (2006), « On Post 21st Century COE Programme » (proposition), document distribué à la 55^e réunion de l'University Subdivision.
- Choi, S.-K. et autres (2003), « A Study on the Reality and Volume of Private Tutoring Expenditure », Korean Educational Development Institute Research Paper, n° CR 2003-19, Séoul (en coréen).
- Collins, S. et B.P. Bosworth (1996), « Economic Growth in East Asia: Accumulation versus Assimilation », *Brookings Papers on Economic Activity* 2.
- Council on Economic and Fiscal Policy (Japon) (2006), *Keizai Zaisei Unei to Kozo Kaikaku ni Kansuru Kihon Hoshin 2006* (« Principes politiques de 2006 pour la réforme opérationnelle et structurelle de l'économie et des finances »), 7 juillet (www.keizai-shimon.go.jp/cabinet/2006/decision0707.html).
- Federation of Korean Industries (2005), « Enterprises' Tasks to Activate Development of Overseas Resources », FKI Research 2005-09-23.
- Henderson, G. (1968), *Korea: The Politics of the Vortex*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., p. 89.
- JICA (2003), *Second Study on International Cooperation for Population and Development New Insights from the Japanese Experience*, Japan International Cooperation Agency.
- Kim, T. (2001), *Forming the Academic Profession in East Asia: A Comparative Analysis*, Routledge, New York et Londres.
- Kim, D.S. et autres (2002), « Korea Development Institute (KDI) Report: The Analysis of the Factors of Korean Economic Growth », commandé par Samsung Economic Research Institute (SERI) (2003), « Report on Human Capital and Growth Potential in Korea », novembre 2003, p. 16.
- Korean Education Development Institute (KEDI) (2004), *Rapport sur l'évolution de l'emploi des diplômés de l'université*, Séoul.

- Korean Education Development Institute (KEDI) (2005), *Yearbook of Educational Statistics in Korea 2005*.
- Korean Women's Development Institute (KWDI) (2005), « The Trends of Human Resource Development for Women Aged over 30s and Policy Recommendations in Korea » (rapport de recherche 16), p. iii.
- Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (Japon) (MEXT) (2004), *Survey on Learning Expenditure of Children*, Tokyo, Japon.
- MEXT (2005), Bureau de l'enseignement supérieur, *Keiei Konnan na Gakko Hojin heno Taio Hoshin ni tsuite* (« Comment gérer les administrations scolaires en difficulté »), www.mext.go.jp/b_menu/houdou/17/05/05051901/all.pdf.
- MEXT (2006), *Revue thématique de l'OCDE sur l'enseignement tertiaire : rapport de base du Japon*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement des Ressources humaines (MOEHRD) (2005), « Plans to induce M&A », document politique, 7 décembre, www.moe.gov.kr.
- Ministère de l'Éducation et du Développement des Ressources humaines (MOEHRD) (2006), Division de la politique de l'apprentissage tout au long de la vie, *communiqué de presse*, 14 avril.
- National Science Foundation (2002), Division of Science Resources Statistics, indicateurs sur les sciences et l'ingénierie, www.nsf.gov/statistics/seind93/chap2/doc/2c293.htm.
- National Statistical Office (NSO) (2006), *Social Indicators in Korea*, ISSN 1599-0907, Séoul (en coréen).
- Nations Unies (2004), *L'état de la population mondiale 2004*.
- OCDE (2002), *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE 2002*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE 2004*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE 2007*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Promotion and Mutual Aid Corporation for Private Schools of Japan (PMACPSJ) (2006), *Shiritsu Gakko n° Keiei Kakushin to Keiei Konnan Hatan heno Taio* (« Gérer les innovations et les difficultés/échecs du management »), Rapport intérimaire, juillet.
- Ryu, J.-S. et autres (2006), *Seven Strategies for University Reform*, Samsung Economic Research Institute, Séoul (publié en coréen).
- Samsung Economic Research Institute (SERI) (2003a), *Rapport annuel*.
- Samsung Economic Research Institute (SERI) (2003b), « Research Report: Human Capital and Growth Potential », SERI, novembre.
- Samsung Economic Research Institute (SERI) (2005), *Rapport annuel 2005*, pp. 15-16.
- Science and Technology Policy Institute (STEPI), *Rapport 2003-21*.
- Tachibanaki, T. (2005), *Gendai Josei n° Rodo, Kekkon, Kosodate*, Research Institute of Economy, Trade & Industry (RIETI), Minerva Press, Tokyo.
- Tedesco, F.M. (1996), « Rites for the Unborn Dead: Abortion and Buddhism in Contemporary Korea », *Korea Journal*, vol. 36, n° 2, pp. 61-74.
- Trow, M. (2000), « From Mass Higher Education to Universal Access: the American Advantage », *Minerva* 37, printemps, pp. 1-26.
- Yonezawa, A. (2003), « Making 'World-class Universities' : Japan's Experiment », *Higher Education Management and Policy*, vol. 5(2), pp 9-23.
- Yonezawa, A. et R. Kosugi (2006), *Education, Training, and Human Resources: Meeting Skill Requirements in Japan as Knowledge Economy – Assessment and Lessons*, édité par L. Meissner, World Bank Institute, Washington DC.

Table des matières

Résumé	13
Chapitre 1. Les prévisions démographiques de long terme sont-elles possibles ? Points de retournement et tendances	
<i>par Hervé Le Bras</i>	19
1.1. Migrations externes : des points de retournement fréquents liés au politique ...	20
1.2. Fécondité : des points de retournement rares et durables	23
1.3. Mortalité : un point de retournement caché	32
1.4. Conclusions	39
Références	39
Chapitre 2. Quel est l'impact de la démographie sur les systèmes d'enseignement supérieur ? Une approche prospective pour les pays de l'OCDE	
<i>par Stéphan Vincent-Lancrin</i>	41
2.1. L'impact de la démographie sur les effectifs étudiants	42
2.2. Impact sur le budget de l'enseignement supérieur	53
2.3. Impact sur le taux d'encadrement (étudiants/enseignant)	60
2.4. Impact sur les besoins de recrutement d'enseignants	63
2.5. Impact sur le pourcentage de diplômés du supérieur dans la population	65
2.6. Quel avenir pour les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur ?	72
2.7. Les politiques d'enseignement supérieur face à la croissance ou à la réduction des effectifs étudiants	77
2.8. Résumé	91
Notes	92
Références	92
Annexe 2.A1. Projeter des effectifs étudiants : un modèle paramétrique	96
Annexe 2.A2. Tableaux supplémentaires	99
Chapitre 3. Démographie et enseignement supérieur : impact sur la pyramide des âges du personnel et sur la formation de capital humain	
<i>par Frans Willekens</i>	107
3.1. Introduction	108
3.2. Grandes tendances démographiques dans la zone de l'OCDE	108
3.3. Le vieillissement dans le secteur de l'enseignement supérieur	111
3.4. Évolution du capital humain et de l'enseignement supérieur dans la zone de l'OCDE, en Chine et en Inde	117
3.5. Conclusion	123

Notes	125
Références	125
Annexe 3.A1. Méthodologie	127
Chapitre 4. Retour vers le futur ? Les professions universitaires au XXI^e siècle	
<i>par</i> Jürgen Enders et Christine Musselin	131
4.1. Introduction	132
4.2. Les mutations de la profession universitaire	134
4.3. Conclusions et perspectives	153
Notes	155
Références	157
Chapitre 5. Évolution des effectifs d'étudiants et du taux d'obtention de diplômes dans la zone de l'OCDE : quels enseignements pouvons-nous tirer des statistiques internationales ?	
<i>par</i> Ulrich Teichler et Sandra Bürger	161
5.1. Introduction	162
5.2. Évolution des effectifs	164
5.3. La composition du corps étudiant	170
5.4. Les extraits de l'enseignement tertiaire	176
5.5. Au-delà de l'enseignement tertiaire : résultats	179
5.6. Conclusion	182
Note	184
Références	185
Chapitre 6. L'accès à l'enseignement postsecondaire aux États-Unis : situation passée et présente, perspectives futures	
<i>par</i> Eugene Anderson et Bryan Cook	187
6.1. Introduction	188
6.2. Le processus d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur	188
6.3. Élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur au-delà de la démographie ..	195
6.4. Les perspectives futures de l'enseignement supérieur aux États-Unis	201
6.5. Les défis du futur	206
6.6. Conclusion	211
Notes	212
Références	214
Chapitre 7. L'avenir de l'enseignement supérieur face à une décroissance de la population étudiante : enjeux pour les pouvoirs publics japonais et coréens	
<i>par</i> Akiyoshi Yonezawa et Terri Kim	217
7.1. Introduction	218
7.2. La voie vers un accès universel à l'enseignement supérieur	219
7.3. Déclin d'une population vieillissante et saturation des marchés étudiants traditionnels	222
7.4. Lier l'offre d'enseignement supérieur à la demande du marché du travail	224
7.5. L'avenir de l'enseignement supérieur : stratégies structurelles et défis	228
7.6. Coordonner un marché de l'enseignement supérieur en décroissance	232

7.7. Conclusion et implications pour les autres pays de l'OCDE	236
Notes	237
Références	239
Chapitre 8. L'adaptation de l'enseignement supérieur au handicap : évolutions, enjeux et perspectives	
<i>par Serge Ebersold</i>	241
8.1. Devenir une organisation apprenante en s'ouvrant au handicap	243
8.2. Une ouverture à la diversité confrontée à plusieurs conceptions de l'inclusion	252
8.3. Conclusion	259
Notes	260
Références	261
Chapitre 9. Immigration et accès à l'enseignement supérieur : intégration ou marginalisation ?	
<i>par Francisco Marmolejo, Sean Manley-Casimir et Stéphan Vincent-Lancrin</i>	263
9.1. Introduction	264
9.2. Courants migratoires et niveaux de formation	265
9.3. Accès des migrants à l'enseignement supérieur : le cas des États-Unis et de la France	274
9.4. Conclusion	284
Notes	286
Références	286
Chapitre 10. L'inversion des inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur : une tendance qui a de l'avenir	
<i>par Stéphan Vincent-Lancrin</i>	291
10.1. Inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur : l'évolution internationale	292
10.2. Comment expliquer l'inversion des inégalités entre les sexes ?	305
10.3. Quel avenir et quelle importance ont les inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur ?	315
10.4. Résumé et conclusion	321
Notes	322
Références	323
Liste des graphiques	
1.1. Migrations observées de 1950 à 2005 et projetées jusqu'en 2050 dans quelques pays développés	21
1.2. Migrations observées de 1950 à 2005 et projetées jusqu'en 2050 pour quelques grands pays en développement	22
1.3. Reconstruction du solde migratoire des Pays-Bas à l'aide de régressions multiples utilisant des variables exogènes économiques ou politiques	23
1.4. Indice conjoncturel de fécondité et âge moyen à la maternité des mères de moins de 30 ans (proxy de l'âge à la première maternité) de 1900 à 2000 en France	24
1.5. Proportion de naissances hors mariage de 1900 à 2000 en France	24

1.6. Proportion de naissances gémellaires en France de 1900 à 2000	25
1.7. Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité dans quelques pays développés de 1950 à 2002	26
1.8. Comparaison de la fécondité de 23 pays de l'Union européenne (chacun est un point) en 1955-60 et 2000-05 (UE24 excepté Chypre)	26
1.9. Variabilité de l'indice de fécondité de 23 pays de l'Union européenne de 1950 à 2002 (UE24 excepté Chypre)	27
1.10. Indice conjoncturel de fécondité en 1955-60 et en 2000-05 dans les pays de l'Union européenne	27
1.11. Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité pour des groupes de pays voisins	28
1.12. Comparaison de l'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité en Allemagne de l'Est et de l'Ouest entre 1950 et 2000	30
1.13. Comparaison de l'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité en Roumanie et en Bulgarie entre 1950 et 2000	31
1.14. Comparaison de l'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité en Norvège, en Suède et au Danemark entre 1950 et 2000	32
1.15. Évolution de l'espérance de vie à la naissance en France de 1806 à 2000	33
1.16. Évolution de l'espérance de vie à 60 ans de 1806 à 2000 en France	34
1.17. Évolution du risque de mortalité des femmes à différents âges (table de mortalité) sur différentes années entre 1806 et 1996 en France	35
1.18. Ajustement des risques de mortalité par âge des femmes françaises en 1960 par une exponentielle	36
1.19. Ajustements des tables de mortalité par des droites de Gompertz avant et après 1976	37
1.20. Évolution des deux paramètres des lois de Gompertz ajustant les risques de mortalité par âge	38
2.1. Projections de la population de 18 à 24 ans en 2015 et 2025	43
2.2. Évolution des effectifs étudiants entre 2005 et 2025 selon les scénarios 1 et 2	48
2.3. Taille des cohortes des jeunes de 17 ans et effectifs étudiants selon les deux scénarios : évolution et projections par pays	49
2.4. Croissance comparée du budget et des effectifs étudiants entre 2005 et 2025 dans le scénario 2	59
2.5. Taux d'encadrement en 2005 et taux d'encadrement de 2025 dans les deux scénarios si le nombre d'enseignants (EPT) restait au niveau de 2005	62
2.6. Âge moyen des enseignants dans l'enseignement supérieur	64
2.7. Pourcentage de la population de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme du supérieur en 2005, et projections en 2025 suivant les tendances des 10, 20 et 30 dernières années	68
2.8. Pourcentage de la population de 25 à 44 ans titulaire d'un diplôme du supérieur en 2005, et projections en 2025 suivant les tendances des 10, 20 et 30 dernières années	69
2.9. Croissance projetée du nombre de diplômés du supérieur âgés de 25 à 64 ans	70
2.10. Croissance projetée du nombre de diplômés du supérieur âgés de 25 à 44 ans	70
2.11. Perte ou gain de part du stock de diplômés du supérieur de la zone OCDE âgés de 25 à 64 ans entre 2005 et les trois scénarios de 2025	71

2.12. Perte ou gain de part du stock de diplômés du supérieur de la zone OCDE âgés de 25 à 44 ans entre 2005 et les trois scénarios de 2025	71
2.13. Évolution de la sur- ou sous-représentation des étudiants appartenant aux différents quartiles de revenus aux États-Unis.	74
2.14. Expansion de l'enseignement supérieur et réduction des inégalités des chances : 3 exemples	75
2.15. Évolution des rapports de chances de participer à l'enseignement supérieur entre personnes dont le père a un niveau élevé et celles dont le père a un niveau bas d'éducation	77
2.16. Évolution des effectifs étudiants dans les secteurs public et privé	81
2.17. Expansion et diversification des systèmes	83
2.A1.1. Fonctions de distribution par âge du modèle	97
3.1. Taux de fécondité global, sélection de régions du monde	109
3.2. Espérance de vie à la naissance, sélection de régions du monde	110
3.3. Population totale, sélection de régions du monde	111
3.4. Composition par âge du personnel enseignant : scénario d'effectif constant	112
3.5. Composition par âge du personnel enseignant : scénario d'effectif en déclin.	113
3.6. Composition par âge du personnel enseignant : scénario d'effectif en progression	114
3.7. Nombre prédit de membres du personnel dans les universités japonaises, par groupe d'âge	116
3.8. Nombre observé de membres du personnel dans les universités japonaises, par groupe d'âge	117
3.9. États occupés par une cohorte de naissance, à des âges successifs, OCDE	120
3.10. États occupés par une cohorte de naissance, à des âges successifs, Chine-Inde	121
3.A1.1. Double distribution exponentielle	128
3.A1.2. Taux de transition, zone de l'OCDE	129
3.A1.3. Taux de transition, Chine	129
4.1. Évolution des effectifs du personnel universitaire	135
4.2. Pourcentage de femmes parmi le personnel universitaire total	136
4.3. Répartition des professeurs par groupe d'âge.	137
6.1. Taux de croissance des groupes raciaux/ethniques aux États-Unis, 1980-2004.	189
6.2. Proportion des groupes sociaux/ethniques dans la population américaine, 2004	190
6.3. Étudiants de 1 ^{er} et 2 ^e cycle aux États-Unis, par origine raciale/ethnique et nationalité, automne 2006.	193
6.4. Évolution en pourcentage de la population américaine âgée de moins de 15 ans, par race/origine ethnique, 1980-2004	202
6.5. Estimations et projections de la population américaine âgée de 18 à 25 ans.	203
6.6. Estimations et projections de la population américaine.	204
6.7. Répartition effective et projection de la répartition des effectifs de l'enseignement postsecondaire aux États-Unis par race/groupe ethnique	204
6.8. Crédits à l'enseignement par étudiant équivalent plein-temps (EPT).	207
6.9. Variations annuelles des montants affectés à l'éducation par EPT et des droits et des frais de scolarité dans les établissements de cycle long (États-Unis), 1982-2007	207

7.1. Estimation de tendances pour la population des 18-23 ans	223
7.2. Ventilation des effectifs par sexe dans les universités d'enseignement sur quatre ans et les collèges préuniversitaires, Japon, 1955-2004	228
9.1. Pays comptabilisant le plus grand nombre de migrants étrangers	266
9.2. Population immigrée	266
9.3. Liste des 30 pays ayant reçu les transferts de fonds les plus importants.	269
10.1. Pourcentage de femmes parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur	295
10.2. Pourcentage de femmes dans les programmes de recherche avancée (CITE 6).	295
10.3. Pourcentage de femmes diplômées du supérieur en 1998, 2005 et projections	298
10.4. Écart entre la proportion féminine et masculine de diplômés du supérieur dans la population par cohorte	300
10.5. Indice de ségrégation sexuelle disciplinaire (8 catégories disciplinaires).	305
10.6. Indice de ségrégation sexuelle disciplinaire (23 catégories disciplinaires).	305

Liste des tableaux

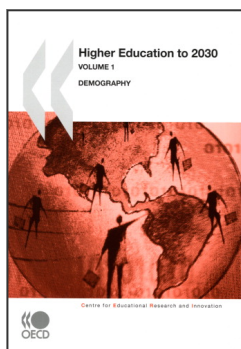
2.1. Quelles seraient les projections des effectifs étudiants du supérieur si les taux d'accès se figeaient au niveau de 2004 ? (scénario 1)	46
2.2. Quelles seraient les projections des effectifs étudiants du supérieur si les tendances d'accroissement des taux d'accès continuaient? (scénario 2)	47
2.3. Évolution des dépenses totales pour les établissements d'enseignement supérieur dans le scénario 1 (<i>statu quo</i>)	54
2.4. Évolution des dépenses totales pour les établissements d'enseignement supérieur dans le scénario 2 (tendanciel)	56
2.5. Évolution des dépenses publiques pour les établissements d'enseignement supérieur dans les scénarios 1 et 2.	57
2.6. Quelle serait l'évolution des dépenses totales et publiques pour les établissements d'enseignement supérieur si elles étaient seulement liées aux changements d'effectifs étudiants ?	58
2.7. Évolution du taux d'encadrement (étudiants/enseignant) dans les scénarios 1 et 2 (CITE 5/6)	61
2.8. Proportion de titulaires d'un diplôme du supérieur dans la population, 2005 et projections	67
2.A2.1. Évolution de la population de 18 à 24 ans d'ici 2025	99
2.A2.2. Quelles seraient les projections des effectifs étudiants du supérieur (EPT) si les taux d'accès se figeaient au niveau de 2004 ? (scénario 1)	100
2.A2.3. Quelles seraient les projections des effectifs étudiants du supérieur (EPT) si les tendances d'accroissement des taux d'accès continuaient ? (scénario 2)	101
2.A2.4. Autres projections des dépenses totales pour les établissements d'enseignement supérieur dans le scénario 1 (<i>statu quo</i>)	102
2.A2.5. Autres projections des dépenses totales pour les établissements d'enseignement supérieur dans le scénario 2 (tendanciel).	103
2.A2.6. Autres projections des dépenses publiques pour les établissements d'enseignement supérieur dans les scénarios 1 et 2, en pourcentage de toutes les dépenses publiques	104

2.A2.7. Évolution des dépenses totales et publiques pour les établissements d'enseignement supérieur si elles étaient seulement liées aux changements d'effectifs étudiants	105
3.1. Effectifs étudiants et personnel enseignant dans les universités japonaises	115
3.2. Contribution future en termes de capital humain à niveau d'éducation tertiaire de la cohorte née entre 2000 et 2004	122
3.A1.1. Paramètres de la double distribution exponentielle	128
3.A1.2. Paramètres de la double distribution exponentielle, OCDE	128
3.A1.3. Paramètres de la double distribution exponentielle, Chine	129
5.1. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire dans le monde, 1980-2006	166
5.2. Taux de croissance des effectifs à temps plein de l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, 1985, 1996 et 2006.	167
5.3. Taux d'admission dans l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, 1991 et 2005.	169
5.4. Taux d'admission dans l'enseignement tertiaire par sexe dans certains pays de l'OCDE, 1991 et 2005	173
5.5. Pourcentage d'étudiants étrangers dans l'ensemble de la population étudiante de certains pays de l'OCDE, 1998 et 2005.	175
5.6. Pourcentage d'étudiants étrangers et d'étudiants mobiles en Allemagne, Suisse et Royaume-Uni, 2003.	175
5.7. Taux d'obtention de diplôme dans certains pays de l'OCDE, 1994 et 2005	177
5.8. Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans diplômée de l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, 1992 et 2005	178
5.9. Taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, 1992 et 2005.	180
5.10. Rémunération relative des diplômés par sexe dans certains pays de l'OCDE, 1992 et 2005.	181
6.1. Population des 18-25 ans par race/ethnicité aux États-Unis, pour une sélection d'années sur la période 1980-2004	191
6.2. Inscriptions à la rentrée d'automne dans les établissements d'enseignement postsecondaire aux États-Unis par race/origine ethnique, sélection d'années sur la période 1980-2006 et projections jusqu'en 2015	191
6.3. Inscriptions des « undergraduate » dans les établissements d'enseignement postsecondaire américains par race/origine ethnique et par secteur, 2006	194
6.4. Effectifs d'étudiants de 1 ^{er} et 2 ^e cycle par type d'établissement, niveau de revenu et origine raciale/ethnique, 2003.	195
6.5. Pourcentage de diplômés de l'enseignement secondaire entrés dans l'enseignement postsecondaire, selon la date de fin d'étude de la cohorte	195
7.1. Tendances démographiques en Corée et au Japon	222
7.2. Taux annuel moyen de changement démographique, Corée et Japon.	223
7.3. Changements de la structure par âge de la population, Corée et Japon.	223
7.4. Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, par âge, Corée	225
7.5. Nombre et proportion d'administrations scolaires privées au Japon dans l'incapacité de couvrir leurs coûts de fonctionnement par leurs revenus annuels	234

7.6. Dépenses au titre des établissements d'enseignement tertiaire en pourcentage du PIB et part des dépenses des ménages au titre de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE.	235
9.1. Effectifs d'immigrés en situation irrégulière dans certains pays de l'OCDE, estimations.	267
9.2. Taille et composition de la population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE, par niveau de formation, 2003-04	271
9.3. Taux de chômage et d'emploi des étrangers rapportés à ceux des autochtones, par niveau de formation, 2003-04	272
9.4. États-Unis : taux d'abandon de l'enseignement scolaire des jeunes de 15 à 17 ans, nés à l'étranger, en 2000	279
9.5. Analyse intergénérationnelle du niveau de formation des Américains d'origine mexicaine aux États-Unis (1989-90).	280
10.1. Pourcentage de femmes parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur	294
10.2. Pourcentage de femmes dans les différents secteurs d'enseignement supérieur et taille des secteurs	296
10.3. Pourcentage de femmes diplômées du supérieur en 1998, 2005 et projections	298
10.4. Différence entre le pourcentage de la population féminine et masculine ayant un diplôme d'enseignement supérieur, par groupe d'âge	299
10.5. Répartition des hommes et des femmes diplômés entre les différentes disciplines et indice de ségrégation sexuelle disciplinaire	302
10.6. Pourcentage de diplômés décernés à des femmes par discipline en 2005 (%F) et évolution des tendances entre 1998 et 2005 (%Δ).	304
10.7. Pourcentage d'élèves comptant obtenir un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le sexe (2003)	313
10.8. Pourcentage d'élèves comptant exercer une profession intellectuelle hautement qualifiée à l'âge de 30 ans, selon le sexe (2003)	314

Liste des encadrés

2.1. Effet de retard des changements démographiques sur le nombre d'étudiants	45
4.1. Un exemple inhabituel d'évolution d'un modèle de permanence vers un autre : l'Allemagne	143
4.2. Le passage progressif à l'évaluation obligatoire en France.	149
7.1. Le système coréen d'enseignement supérieur	220
9.1. Quelques définitions.	265
10.1. Changements dans la préparation scolaire et compétences non cognitives des filles aux États-Unis	312



Extrait de :
Higher Education to 2030, Volume 1, Demography

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264040663-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Yonezawa, Akiyoshi et Terri Kim (2008), « L'avenir de l'enseignement supérieur face à une décroissance de la population étudiante : enjeux pour les pouvoirs publics japonais et coréens », dans OCDE, *Higher Education to 2030, Volume 1, Demography*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264040687-8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.